

**R4P • Réseau Régional de Rééducation
et de Réadaptation Pédiatrique en Rhône-Alpes**

L'hospitalisation à domicile pédiatrique de l'ALLP : ses projets, ses différentes collaborations

***Docteur Aurélie DESBREE
Pierre CHAPUIS, responsable hadped42***



CADRE REGLEMENTAIRE

- Décrets 92-1101 et 92-1102 du 2 octobre 1992
- Circulaire DH/EO2/N°2000-295 du 30 mai 2000
- Circulaire DHOS/O/N°44 du 4 février 2004
- Circulaire DHOS/O3/2006/506 du 1^{er} décembre 2006
- Loi HPST (Hôpital Santé Patient Territoire)

L'hospitalisation à domicile pédiatrique de l'ALLP : ses projets, ses différentes collaborations

Les structures d'HAD sont des établissements de santé.

Les patients pris en charge en HAD, en l'absence d'un tel service, seraient hospitalisés en établissements de santé avec hébergement.

Une HAD est donc avant tout une hospitalisation.

Les structures d'HAD sont de fait des établissements d'hospitalisation sans hébergement soumis aux mêmes obligations que les établissements hospitaliers privés et publics.

Principes généraux de l'HAD :

Temps d'hospitalisation en établissement de santé avec hébergement **diminué ou évité**

Prescription de l'HAD pour une **durée limitée mais révisable**

Charge en soins **importante et pluridisciplinaire**

Surveillance et soins médicaux et paramédicaux **continus**

Soins régulièrement **réévalués** par l'équipe de l'HAD et le médecin traitant, en coordination avec le prescripteur hospitalier

Élaboration d'un **projet thérapeutique** (médical et psychosocial)

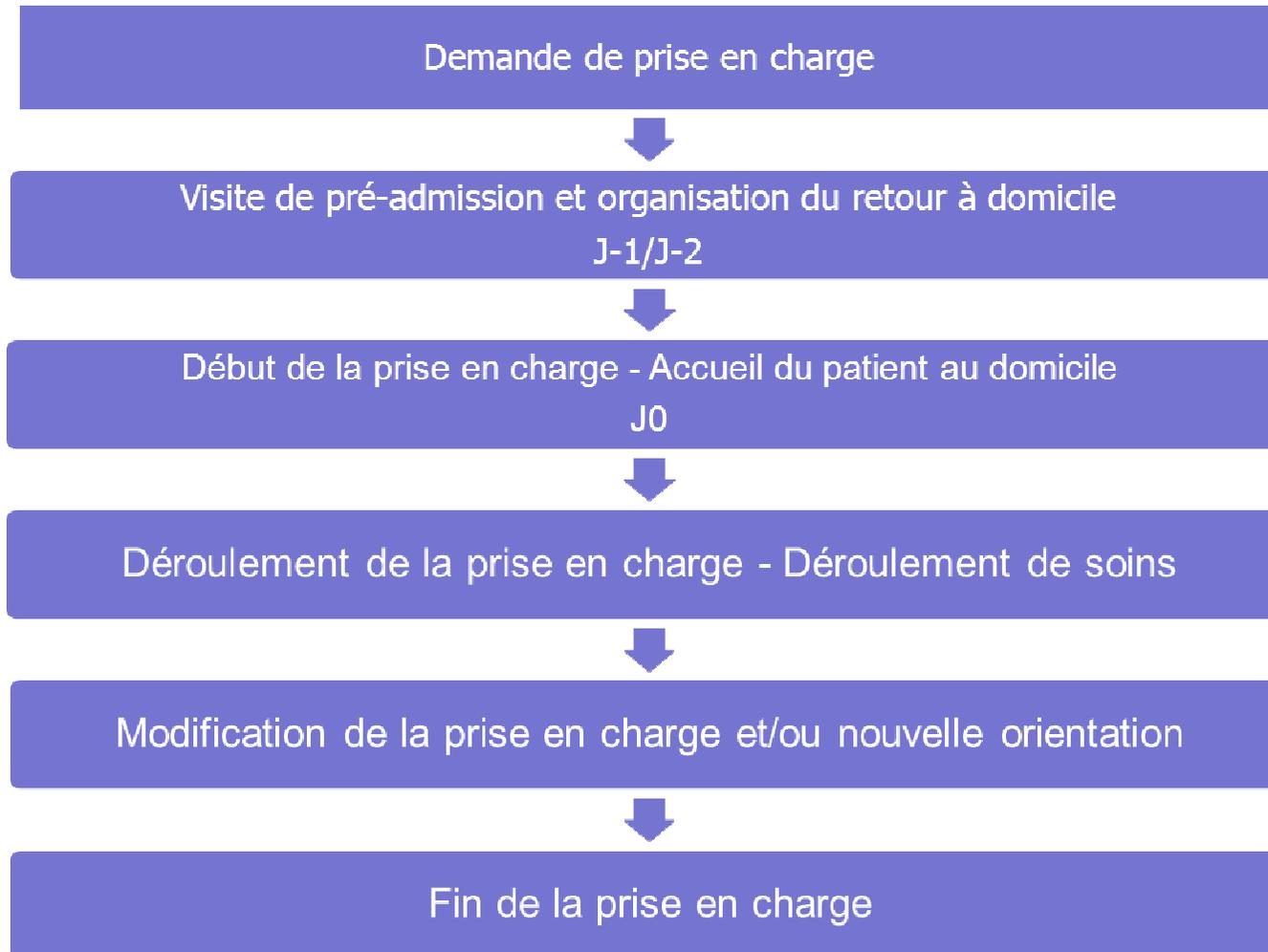
Les modes de Prise en charge :

- ✓ PEC psychologique et/ou sociale,
- ✓ Radiothérapie,
- ✓ Rééducation neurologique,
- ✓ Rééducation orthopédique,
- ✓ Soins palliatifs,
- ✓ Surveillance post-chimiothérapique,
- ✓ Surveillance des aplasies,
- ✓ Traitement anti infectieux ou autres traitements par voie veineuse,
- ✓ Transfusion sanguine.
- ✓ Assistance respiratoire,
- ✓ Autres traitements,
- ✓ Chimiothérapie,
- ✓ Douleur,
- ✓ Education du patient et de son entourage,
- ✓ Nutrition entérale,
- ✓ Nutrition parentérale,
- ✓ Pansements complexes,

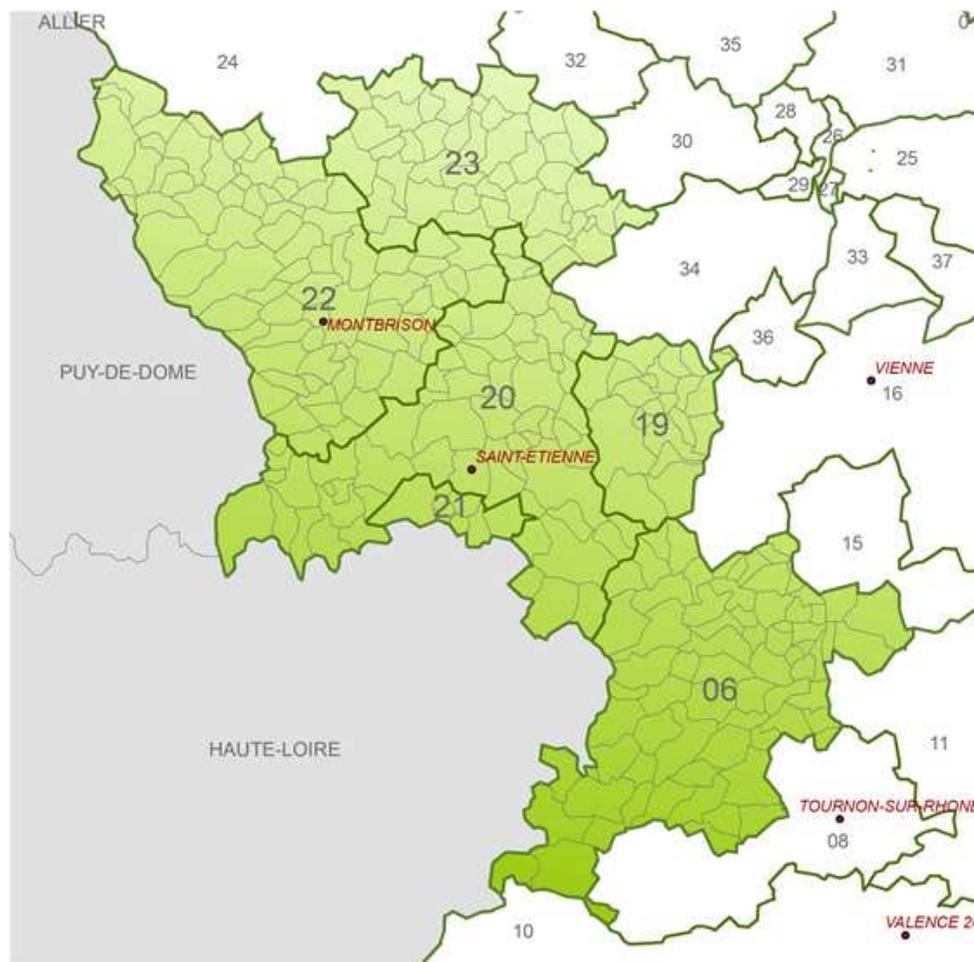
L'hospitalisation à domicile pédiatrique de l'ALLP : ses projets, ses différentes collaborations



L'hospitalisation à domicile pédiatrique de l'ALLP : ses projets, ses différentes collaborations



L'hospitalisation à domicile pédiatrique de l'ALLP : ses projets, ses différentes collaborations



Superficie du secteur :

Environ 100 km du nord au sud
et 80 km d'est en ouest

Accord de principe :

Pour intervention sur la Haute-Loire jusqu'à Yssingeaux.

Souhait d'intervention au
niveau du Roannais

Bénéfices communs :

Pour les familles

- Sécuriser le retour au domicile
- Faciliter la mise en place du réseau
- Faciliter les relations avec les pédiatres référents
- Éviter les allers retours itératifs à l'hôpital

Pour les prescripteurs, l'HAD permet :

- des sorties plus précoces
- d'éviter certaines ré-hospitalisations
- un suivi à distance plus fiable, entre 2 consultations
- un retour sur la réalité sociale des familles et leur vécu à domicile

Pour la société, en terme de coût :

- CA moyen par journée en service hospitalier : 500€ à 750€
- CA moyen par journée en HAD : de 80 € à 300€

Collaborations avec le réseau R4P

Prise en charge commune dans le parcours de soins de 6 enfants sur l'année 2011

Inscription à la plateforme trajectoire

Participation aux synthèses

Les axes de développement :

Partenariat avec les professionnels du réseau

Participation du personnel de l'HAD au formation

Rapport de Pascal Jacob « *Pour la personne handicapée : Un parcours de soins sans rupture d'accompagnement, l'hospitalisation au domicile social ou médico-social.* »

Intervention dans les établissements du secteur médico-social.